

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE TOULOGES 66350DELIBERATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION N° 2026/04/10

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, située Parc de Clairfont, sous la présidence de Monsieur Serge CIVIL, Vice-Président.

Date de la convocation : 16/04/2026	Présents : BAILLEUL Béatrice, BOUILS Sandrine, CIVIL Serge, COSTE-REYES Isabelle, DEMONTE Pierre, MANCEBO Bernadette, NARANJO Laurette, PASTOU Patrice, REAL Muriel, SZEMBEL Ginette.
Nombre de Conseillers : En exercice : 17 Présents : 10 Votants : 15	Absents excusés ayant donné procuration : ARBONA Armelle procuration à Isabelle COSTE-REYES, BARTHE Nicolas procuration à Serge CIVIL, GUN Philippe procuration à Béatrice BAILLEUL, MARTIN Jean-Marie procuration à Ginette SZEMBEL, VENTURA Sylvie procuration à Laurette NARANJO
	Absents : DAUDE Sébastien, MICHEL Pascale

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 - BUDGET PRINCIPAL CCAS

Le Conseil d'Administration ayant approuvé la Compte Financier Unique, il convient désormais d'entériner les résultats et leur affectation de la façon définitive.

Le résultat de clôture 2025 du budget principal du CCAS de TOULOGES se présente comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-648,78
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	53 135,21
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	52 486,43
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-1 972,83
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	1 972,83
AFFECTATION = C. = G. + H.	52 486,43
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	1 972,83
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	50 513,60
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 04/05/26

Rece
Levaull

ID : 066-266600493-20260428-20260410-DE

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré le Conseil d'Administration, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- APPROUVE l'affectation définitive du résultat 2025 du budget principal du CCAS.

Fait à Toulouges, le 29 avril 2026

Le Président du CCAS,

Nicolas BARTHE

Pour le Président empêché,
le Vice Président



Serge CIVIL

Le Président,

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

INFORME de la possibilité de saisir Monsieur le Président dans un délai également de deux mois d'un recours administratif préalable susceptible de prolonger le délai de recours contentieux susmentionné.

INFORME que le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

DELIBERATION PUBLIEE et MISE EN LIGNE le : 04/05/26